



Communiqué de presse

Vendredi 5 juillet 2019

Objectif 25% du montant global des marchés des Jeux attribués aux TPE, PME et ESS

Aujourd'hui, la Ville de Paris organise une rencontre avec près de 250 grandes entreprises, TPE, PME, ETI et EESS du bâtiment et des travaux publics au stade Pierre de Coubertin. L'objectif : donner à toutes les entreprises l'opportunité de se positionner sur les marchés publics pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Pour que les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 représentent une réelle opportunité de développement pour toutes les entreprises, quelle soit leur taille, et de création d'emploi pour les personnes les plus vulnérables, la Ville de Paris souscrit à l'objectif de la charte SOLIDEO en faveur de l'emploi et du développement territorial, visant notamment à l'attribution de 25% du montant global des marchés à l'attention des TPE, PME et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, 10% des heures de travail générés par les jeux seront réservés à des personnes en situation d'insertion professionnelle.

Aujourd'hui, près de 250 petites et moyennes entreprises, associations et chantiers d'insertion sont réunies au Stade Pierre de Coubertin pour discuter avec les grands groupes et se positionner sur les futures opportunités de marchés offertes par les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Cette rencontre a aussi permis aux TPE, PME, ETI et EESS de comprendre les attentes de la commande publique concernant les ouvrages olympiques et paralympiques pour

lesquels la Ville de Paris est Maître d'ouvrage, soit la nouvelle arena Porte de la Chapelle, le stade Pierre de Coubertin, la piscine Georges Vallerey, les centres sportifs des Poissonniers, Max Rousié et Bertrand Dauvin, l'aménagement des abords du Grand Palais et du réseau de Voies Olympiques et Paralympiques mis en œuvre pendant les Jeux,

Contact presse : Perrine Boiton - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr